

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

HORS-SERIE N°05-2023

La délibération N°DL_CP2023_0081 relative à la prolongation du dispositif « Bouclier Qualité Prix Plus» (BQP+) pour 6 mois supplémentaires, adoptée lors de la Commission Permanente du mardi 30 mai 2023



Publié le 16/06/2023

Mission Coordination Générale et Vie Institutionnelle Service
des assemblées

8, Boulevard Halidi Sélémani - B.P. 101 – 97600

MAMOUDZOU - Internet : <http://www.cg976.fr>

Siret : 2298500030001855D

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du mardi 30 mai 2023

Membres en exercice : 26

Présents : 21

Procuration(s) : 3

Absent(s) : 2

Nombres de votants : 24

Votes pour : 24

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Date de la convocation : vendredi 19 mai 2023

DELIBERATION N°DL_CP2023_0081

**Relative à la prolongation du dispositif "Bouclier Qualité Prix Plus" (BQP+)
pour 6 mois supplémentaires**

L'an deux mille vingt-trois, le trente mai, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.

Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :

Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Salime MDERE, Madame Mariam SAID KALAME, Monsieur Ali OMAR, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Nadjima SAID, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Daniel ZAIDANI, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD, Madame Hélène POLLOZEC, Madame Zaounaki SAINDOU

Conseillers départementaux représentés :

Monsieur Soula SAID SOUFFOU donne pouvoir à Madame Hélène POLLOZEC,
Monsieur Alain SARMENT donne pouvoir à Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI,
Madame Echati ISSA donne pouvoir à Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE

Conseillères départementales absentes

Madame Rosette VITTA, Madame Zamimou AHAMADI

Secrétaire de séance désignée :

Madame Hélène POLLOZEC

Le Président constate que le quorum est atteint,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** la délibération n°DL_2021_00197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
- Vu** la délibération n°DL_AP2021_0203 du 19 juillet 2021, relative aux délégations d'attributions du Conseil départemental données à sa Commission Permanente ;
- Vu** le rapport n°2023-01806 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;
- Vu** l'avis de la Commission développement économique et coopération décentralisée du 26 mai 2023 ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,
Le Conseil Départemental,**

DECIDE

- Article 1** : de prolonger pour 6 mois supplémentaires allant du 1er juin au 31 octobre 2023 le dispositif « Bouclier Qualité Prix Plus » (BQP+) tel que voté par le Conseil départemental le 14 décembre 2022. Ce dispositif consiste à ramener à taux zéro les taux d'octroi de mer et d'octroi de mer régional des 11 produits de grande consommation ;
- Article 2** : Toutes les dispositions de l'article 1 de la présente délibération entreront en vigueur le 1er juin 2023 dès sa publication au RAA (recueil des actes administratifs) et son affichage au siège du Département ;
- Article 3** : La Directrice générale des services du Département et le Directeur régional des Douanes et Droits indirects de Mayotte sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;
- Article 4** : En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication « et affichage » et sa transmission au représentant de l'État dans le Département.

**Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental**



Ben Issa OUSSEN

Dispositif BQP+

11 PRODUITS BQP	PRIX MOYEN			EVOLUTION
	janv-23	Fév. 23	mars-23	
Ailes de poulet (10kg)	29,1	29,1	29,1	0%
Viandes de bœuf (10kg)	80,7	78,9	78,2	-3%
Riz parfumé de 5 à 20kg	21,86	21,86	21,86	0%
Huile de tournesol 1 L	4,1	3,77	3,46	-16%
Tomate pelée en boîte 1/2	0,87	0,87	0,87	0%
Sardine à l'huile 125g	0,86	0,86	0,82	-1%
Lait 1 /2 écrémé UHT 1L	1,13	1,13	1,13	0%
Eau plate locale 1,50l	0,89	0,86	0,86	-3%
Change bébé 1 ^{er} âge conditionnement en 32 unités	6,28	6,28	5,08	-19%
Lessive poudre lavage 500g	1,4	1,4	1,4	0%
Lait en poudre entier 400g	4,7	4,7	4,7	0%

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le



ID : 976-229850003-20230530-DL3005230081-DE

LISTE DES PRODUITS BQP+

NC8	Libellé	Taux actuels		Nouveaux taux	
		OMR	OMR	OMR	OMR
1006306520	Riz blanchi à gros grain sac de 5 à 20 kg	2,5	2,5	0	0
1006306590	Riz blanchi à long grain	2,5	2,5	0	0
202309090	Viande de bœuf sac de 10 kg	2,5	2,5	0	0
207143000	Ailes de poulet 10kg	2,5	2,5	0	0
1515909100	Huile de tournesol	17,5	2,5	8,5	2,5
401201100	Lait demi-écrémé	2,5	2,5	0	0
9619008100	Change bébé 1 ^{er} âge	2,5	2,5	0	0
3402509000	Lessive poudre lavage main- 500 gr	17,5	2,5	8,5	2,5
2002101000	Tomates pelées	17,5	2,5	8,5	2,5
1604131990	Sardine	17,5	2,5	8,5	2,5
2201101100	Eau	0	2,5	0	0
402219100	Lait en poudre entier	2,5	2,5	0	0